

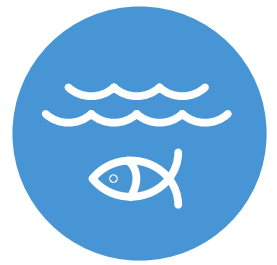


**DE VINCI**  
HIGHER  
EDUCATION

ODD 14

**CONSERVER ET EXPLOITER DE  
MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS,  
LES MERS ET LES RESSOURCES  
MARINES AUX FINS DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

Hackathon A2 - Entrepreneuriat Responsable : Créer une entreprise à impact positif  
Du 18 au 22 Mars 2024 // Directrice Soft Skills, Développement Durable et Carrières



## CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les mers et les océans occupent 70% de la surface de la planète et contiennent 97% de l'eau sur terre. Mais d'innombrables sources de pollution menacent cette ressource naturelle indispensable à la vie sur terre. Certaines associations comme Sea Sheperd considèrent que si les océans meurent, toute l'humanité risque l'extinction.

La gestion prudente de cette ressource vitale mondiale est un élément clé pour un avenir durable. Cependant, à l'heure actuelle, les eaux côtières se détériorent continuellement à cause de la pollution et l'acidification des océans a un effet de confrontation sur le fonctionnement des écosystèmes et de la biodiversité.

Les plastiques représentent 75 % des déchets marins ; 94 % des estomacs d'oiseaux de mer du Nord en contiennent et 86 % des tortues marines les ingèrent en les confondant avec le zooplancton (ministère de la Transition écologique). L'enjeu de la pêche est également majeur, 30 % des stocks mondiaux de poisson étant surexploités.

L'ODD 14 promeut la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, selon trois ambitions fondatrices : **une gestion plus durable** des ressources via la préservation de 10 % des zones marines et côtières, **la lutte contre la surpêche et la pêche illicite** ; **l'accélération des recherches scientifiques et du transfert de techniques** pour renforcer la résilience des écosystèmes et réduire au maximum l'acidification des océans ; la conception de la gestion durable des ressources marines comme une opportunité de développement économique et touristique pour les petits États insulaires et les pays les moins avancés.





## LES 10 CIBLES DE L'ODD 14 :

### 14.1 : Pollutions marines

D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.

### 14.2 : Écosystèmes marins et côtiers

D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.

### 14.3 : Acidification des océans

Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux.

### 14.4 : Réglementation de la pêche

D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques.

Rétablir ainsi les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques.

### 14.5 : Préservation de zones marines

D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.

### 14.6 : Subventions nuisibles à la pêche

D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

### 14.7 : Petits États insulaires

D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.





## LES 10 CIBLES DE L'ODD 14 :

### 14.a : Recherche et transferts de techniques marines

*Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines.*

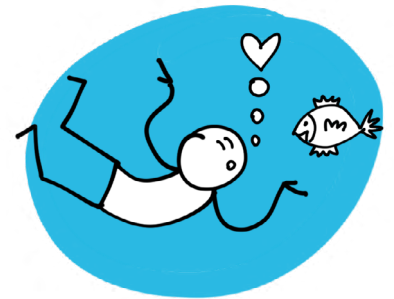
*Améliorer ainsi la santé des océans et renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés.*

### 14.b : Préservation de la pêche artisanale

*Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés.*

### 14.c : Droit de la mer

*Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »*



## Le contexte en France

La France dispose d'un domaine maritime de 11 millions de km<sup>2</sup>, dont 97 % dans les Outre-mer. C'est le deuxième domaine maritime du monde après celui des États-Unis, ce qui lui confère une grande responsabilité vis-à-vis de l'ODD14.

10 % des récifs coralliens et 20 % des atolls de la planète sont localisés dans les eaux françaises. Près de 10 % de la diversité mondiale des espèces marines y est présente.

Il convient de respecter un juste équilibre entre la préservation de cette biodiversité exceptionnelle d'une part, et l'exploitation des ressources marines d'autre part. Cette dernière constitue en effet une source d'emploi et de revenus essentielles. C'est pourquoi, l'État français a défini une stratégie de la mer et du littoral qui doit conduire à la planification équilibrée des zones marines et côtières pour maintenir le bon état écologique du milieu marin sur les quatre façades métropolitaines et les bassins ultra-marins (14.2).

La France lutte également contre les pollutions d'origine tellurique, maritime et le bruit sous-marin et a interdit les sacs plastiques à usage unique (14.1).

Elle soutient l'approche écosystémique des ressources marines et côtières et une gestion de la pêche et de l'aquaculture fondée sur les meilleurs avis scientifiques.

En 2016 selon les chiffres de l'Insee, la France couvre 30% de son territoire marin par des zones maritimes protégées (contre 4% en 2014), plaçant la France en avant et en avance par rapport aux objectifs onusiens.



## Vidéos à regarder !

**Défis de la Décennie de l'Océan – 1'23''** - <https://www.youtube.com/watch?v=yin9Kf33-BE&t=5s>

**Les Gyres océanique – 34''** - <https://www.youtube.com/watch?v=SPD6vZYH8ow>

**One Ocean Summit : pourquoi la France a son rôle à jouer – 1'** - <https://www.europe1.fr/societe/one-ocean-summit-pourquoi-la-france-a-son-role-a-jouer-4092980>





## Les interactions clés de l'ODD 14 avec les 16 autres ODD

### Avec l'ODD 6

Réduction de la pollution marine ; protection et restauration des écosystèmes liés à l'eau.

### Avec l'ODD 7

Développement des énergies renouvelables marines ; promotion de l'usage de bateaux propres.

### Avec l'ODD 12

Réduire la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

### Avec l'ODD 13

L'Océan représente 96% du volume biosphérique, c'est-à-dire du volume de l'ensemble des écosystèmes de la Terre. Cela fait de lui un outil incontournable de la régulation du climat, mais aussi d'atténuation et d'adaptation face aux effets du changement climatique.

### Avec l'ODD 15

Gestion durable des ressources ; protection de la biodiversité ; protection des aires maritimes ; préservation des espèces migrantes ou terrestres.

## *Comment les entreprises s'engagent pour contribuer à l'ODD 14 ?*

La France comptait plus de 900.000 navires de plaisance mouillés dans 370 ports en 2009 (hors Dom-Tom). Or, environ 3 à 3,5 kg de déchets seraient produits lors d'une sortie lorsque quatre passagers sont à bord. Ce qui constitue un vrai problème car de nombreux plaisanciers jettent leurs débris à la mer. Face à ce constat, Barthélémy Dominici, ancien PDG dans l'industrie du luxe, a eu une idée simple en apparence, mais que personne auparavant n'avait exploitée : mettre des poubelles, ou Obell, en mer. OBELL est le premier collecteur flottant de déchets générés par la navigation de plaisance. S'agissant d'une véritable innovation, OBELL est protégée par un brevet international français.

<https://www.youtube.com/watch?v=1uOyniubn3E&t=32s>



## Quelques ressources

### Aires marines protégées :

<https://www.ecologie.gouv.fr/patrimoine-marin-et-aires-marines-protégees-francaises>

### Stratégie nationale des aires marines protégées – synthèse :

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Strategie%20nationale%20de%20création%20et%20de%20gestion%20des%20aires%20marines%20protégées.%20Synthèse.pdf>

### Nation-Unies - Océans et droit de la mer :

<https://www.un.org/fr/global-issues/oceans-and-the-law-of-the-sea>

### Surf and the city :

<https://www.surfandthecity.fr/15-associations-pour-la-protection-des-oceans/>

### LE LABEL OCEAN APPROVED® :

<https://oceanapproved.org/label-ocean-approved/>

### Les indicateurs de suivi de l'ODD 14 en France, de l'INSEE :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2658603?sommaire=2654964>

### L'Agenda 2030 en France :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd1-eliminer-la-pauvrete-sous-toutes-ses-formes-et-partout-dans-le-monde>

### Synthèse ODD 14 :

<https://fonda.asso.fr/ressources/fiche-odd-ndeg14-vie-aquatique>

### ONU - ODD 14

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/oceans/>

## Les acteurs spécialisés

**IFRECOR** - <https://ifrecor.fr>

**Office français de la Biodiversité**  
- <https://www.i4ce.org/publication-type/etude-climat/>

**Ifremer** - <https://wwz.ifremer.fr>

**Association Sea Sheperd** - <https://seashepherd.fr/>

